

COMMUNE :
CAUDECOSTE

**Décision de non opposition à une
Déclaration préalable à la réalisation de
constructions et travaux non soumis à
permis de construire portant sur une maison
individuelle et/ou ses annexes**
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Dossier déposé complet le 10 Mars 2020

Par : SCI de l'Avenue JB
Représentée par : Monsieur CAPUS Michel
Demeurant à : Le Martinet
47220 CAUDECOSTE
Pour : Modification de l'aspect extérieur
Sur un terrain sis à : MARTINET
Cadastré : E1309

référence dossier

N° DP 047060 20 A0007

Le Maire :

Vu la demande de DP 047060 20 A0007 susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le décret n°2016-6 du 6 janvier 2016 ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé en date du 22/06/2017, modifié le 20/06/2019 ;
Vu les dispositions du règlement de la zone UC du PLUi susvisé ;
Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels majeurs concernant les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux approuvé par arrêté préfectoral du 22/01/2018 ;
Vu la servitude aéronautique de dégagement T5 ;
Vu la zone d'information préventive relative au périmètre d'application des mesures de protection autour de la centrale de Golfech ;
Vu l'emplacement réservé CAU6 pour une bande de 2 mètres au bénéfice du Département ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à CAUDECOSTE

Le 26 mars 2020

Le Maire

